

---

**Cinquième Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V relatif aux restes explosifs de guerre, annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination**

10 novembre 2011  
Français  
Original: anglais

---

Genève, 9 et 10 novembre 2011

Point 8 de l'ordre du jour

Adoption de dispositions pour pourvoir aux coûts de la Conférence

**Coûts estimatifs**

**Réunion d'experts des Hautes Parties contractantes au Protocole V, annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, qui se tiendra en 2012**

**Note du secrétariat**

**Rectificatif**

Lire comme indiqué ci-dessus le titre du document.

---